

PCPE - TSA 63

Services d'accompagnement médico-social et sanitaire - Auvergne-Rhône-Alpes

10, rue de l'Enclos - 63800 - COURNON - D'Auvergne

Téléphone : 04 73 24 33 30

Courriel : areram.edouardseguin@yahoo.fr

Site internet : <https://www.cra-auvergne.com/partenaires-et-r%C3%A9seaux/structures-d-accompagnement-tsa/autres/>

Fonctionnement

Type d'établissement	(PCPE) Pôle compétence et de prestations externalisées
Intitulé de l'agrément	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
Zone géographique concernée	Auvergne Rhône-Alpes, Puy-de-Dôme - 63
Accueil et procédure d'admission	
Profil des personnes accueillies	Enfants, adolescents, et jeunes adultes souffrant de Troubles du Spectre Autistique (TSA) : de 3 à 20 ans de la communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand prioritairement les jeunes sur liste d'attente en SESSAD autres admissions possibles : jeunes en liste d'attente en IME, jeunes ne bénéficiant d'aucune proposition d'accompagnement
Modalité d'admission	Par notification de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) Par une sollicitation directe. Une évaluation fonctionnelle pourra être mise en œuvre. La famille sera invitée parallèlement à déposer un dossier de demande de notification auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)
Composition de l'équipe	
Commentaire(s) composition de l'équipe	Ces professionnels possèdent des connaissances affirmées pour l'accompagnement des personnes porteuses de troubles du spectre de l'autisme et sont formés à l'éducation structurée et aux recommandations de bonnes pratiques (HAS - ANESM).